

Valérie Jousseaume

▶ To cite this version:

Valérie Jousseaume. L'aménagement de la vallée de 1830 à 2009. 2011, pp.43-51. halshs-00856899

HAL Id: halshs-00856899 https://shs.hal.science/halshs-00856899v1

Submitted on 3 Sep 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



La vallée ou le Val nantais, encore appelé Val de la Divatte, correspond à une large dépression partiellement occupée par la Loire, séparée artificiellement du fleuve suite à la construction d'une digue au milieu du XIXe siècle.

Depuis deux siècles, cette plaine alluviale a été progressivement drainée et accueille depuis la seconde moitié du XXe siècle, un bassin de production maraîcher. Cet espace est désormais soumis à l'étalement urbain de l'agglomération nantaise.

Valérie Jousseaume

Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes CNRS UMR 6590 - Espaces géographiques et Sociétés Chemin de la Sensive du Tertre BP 81 227 44 312 Nantes cedex 03

Mail: valerie.jousseaume@univ-nantes.fr



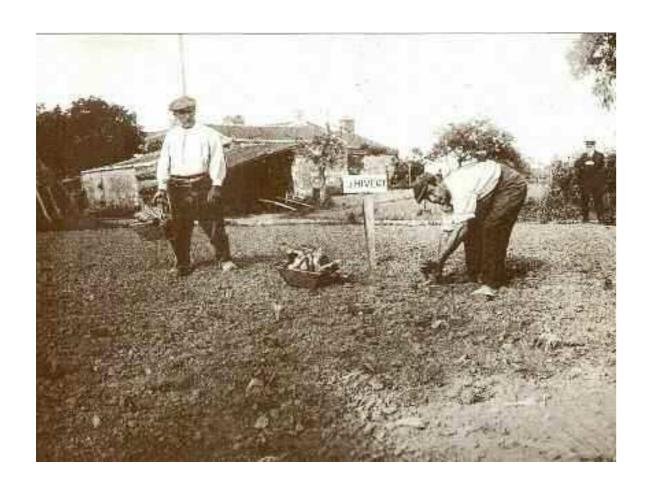
Le contexte de la première révolution agricole

Le Val nantais est touché tardivement par la première révolution agricole des temps modernes, qui s'opère en Europe entre le XVIe et le XIXe siècle. Cette révolution consiste en la **transformation des jachères et des prairies naturelles**, en prairies artificielles et en cultures fourragères, permettant un doublement du bétail et du fait de l'augmentation des fumiers, une croissance des rendements agricoles. Cette période marque une hausse spectaculaire de la productivité et des revenus agricoles, ainsi que des revenus de la rente foncière.

Les conditions du développement de cette première révolution agricole sont juridiques et nécessitent la suppression de l'ensemble des pratiques agricoles collectives : le droit de vaine pâture et la propriété commune des terres des landes de plateaux et des marais fluviaux.

Les propriétaires : acteurs des transformations

Au début du 19e siècle, la vallée est pour moitié en « communs », où les habitants y ont un « droit à communer », c'est-à-dire un droit de pâture pour leur bétail.



Après la Révolution, les communs (700 hectares sur Saint-Julien de Concelles), furent l'objet d'une bataille juridique en vue de leur appropriation privée.

Celle-ci ne trouve son épilogue qu'en 1850, par le partage des communs. Ce moment s'accompagne de **révolte de la part des petits paysans et des ouvriers agricoles sans terre,** durement touchés par la suppression des droits de vaine pâture.



La mise en culture de la vallée

Les propriétaires s'organisent pour assurer la mise en culture des terres humides. Le syndicat des propriétaires du marais de Goulaine fut créé en 1830 et celui du marais du Chêne en 1846, dans le but de les **assécher par des travaux de drainage**. L'association syndicale de la Divatte regroupe les propriétaires du Val nantais, afin d'ériger une levée, financée au tiers seulement par l'État. La digue, nommée levée de la Divatte est bâtie sur le bourelet de berge de La Chapelle-Basse-Mer à Saint-Sébastien-sur-Loire entre 1847 et 1856.

Au tournant de 1850, tous les ingrédients de la métamorphose sont en place : la vallée est partagée en une propriété privée très éclatée et est séparée du fleuve par une levée, dont l'objectif est de soustraire les terres agricoles aux inondations du fleuve, afin de les mettre en culture.

Les terres les mieux drainées, c'est-à-dire au-dessus de 7 m, furent mises en culture. La production de légumes frais pour le marché nantais (asperges, petits pois, haricots verts), de matière première pour l'industrie nantaise (osier, chanvre pour la corderie et la voilerie, légumes à conserve, fruits pour les biscuiteries) s'est développée. Les points bas, plus humides, sont enclos de haies, pour les animaux.

Cette transformation est décrite ainsi par G. Pétard (1898) :

« Aujourd'hui que les communs sont partagés et divisés à l'infini, **l'aspect du pays** se trouve profondément modifié. On ne voit plus entre la ligne des Champs (le plateau) et celle de la vallée, ces belles et verdoyantes prairies sur lesquelles paissaient autrefois d'innombrables troupeaux (...).

La population riveraine du fleuve, qui ne connaissaient autrefois que la marine, se livre maintenant à la culture de la terre ». Car, ajoute-il « la division des communs vint à un moment providentiel pour occuper nos mariniers obligés de dire adieu à la Loire et de renoncer à la navigation ».

En effet, l'achèvement de la ligne de chemin de fer entre Paris et Nantes par Orléans, est inaugurée à Nantes en 1851.





Le contexte de la deuxième révolution agricole

Une grande révolution agricole occidentale touche et transforme le Val nantais à partir de la Seconde Guerre mondiale. Cette deuxième révolution agricole se caractérise par la motorisation (le tracteur), la mécanisation, la chimisation et la sélection des plantes. La productivité et les rendemants explosent. Cela s'accompagne d'un essor considérable des moyens de transport pour l'approvisionnement des exploitations et la commercialisation des produits agricoles.

Les maraîchers : acteurs de la transformation

Pendant la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte de besoins de nourriture, les agriculteurs commencent à se réunir pour parler de la production. C'est ainsi que naît l'Union des Maraîchers de la Vallée de la Loire. Cette association permit d'envisager une solution collective aux difficultés de drainage des eaux stagnantes, de l'irrigation pour l'arrosage des légumes, de l'inadaptation du parcellaire bocager et de la commercialisation des légumes.

Le processus d'assèchement et d'extension des terres cultivées se poursuit par une meilleure maîtrise de l'eau. En 1971, après 10 années de procédure, le remembrement est engagé. Les haies sont arrachées, les champs ouverts aux mailles géométriques sont dessinés pour répondre aux dimensions des tracteurs. En même temps, la mécanisation produit des gains de productivité inconnus jusqu'alors et nécessite pour être rentable, un agrandissement spectaculaire de la taille des exploitations, rendu possible par la diminution de leur nombre.







L'organisation d'un bassin de production

La révolution des transports ouvre la possibilité d'écouler les légumes frais au-delà du marché urbain nantais. Afin d'accéder directement à l'information et au marché, la coopérative des maraîchers du Val Nantais est fondée en 1962. Elle assure la structuration d'un véritable bassin de production.

Cette ouverture au marché national et européen entraîne la mise en concurrence commerciale du bassin, qui favorise une **spécialisation des productions**.

En 1960, les exploitations de la vallée comptaient moins de 5 hectares de plein champ, et s'appuyaient sur cinq à six productions de légumes primeurs : la carotte, l'asperge, les haricots verts, les petits pois, le céleri, la laitue, le navet, le radis et le poireau. Ce type d'exploitation, rare en vallée aujourd'hui ne peut survivre que par de la vente directe. En 2005, **les exploitations les plus spécialisées** ne produisent que du poireau et de la mâche sur une vingtaine d'hectares.

Compte tenu de la mécanisation et de la spécialisation qui nécessitent de grandes structures, de la petitesse des exploitations et de la difficulté d'extension de la zone cultivée, les maraîchers sont de plus en plus contraints à **rechercher des terres hors de la vallée** ; à conquérir les secteurs encore humides en menant des cultures hors-sol ; à intensifier en produisant sous des serres éclairées et chauffées.







Le contexte de la périurbanisation

Depuis quarante ans, la démocratisation de la voiture transforme nos modes de vies et nos paysages. De façon discrète au départ et avec de plus en plus d'évidence aujourd'hui, l'influence nantaise s'étend.

Les acteurs publics : nouveaux gestionnaires de l'espace

Les acteurs deviennent multiples et les intérêts contradictoires.

- Les maraîchers, soumis à logique économique, redoutent un mitage de leur espace de production.
- Les **propriétaires non exploitants** qui ne possèdent en général que quelques ares développent des stratégies individuelles en faveur de l'urbanisation.
- Les **nouveaux habitants** sont prêts à habiter en zone inondable, soit en raison des prix plus abordables, soit pour le paysage.
- Les **mouvements de défense de l'environnement** ou d'amélioration du cadre de vie qui souhaitent redonner aux bords de Loire la fonction de loisirs perdue depuis les années 1970 ; patrimonialiser le paysage ; défendre la flore et la faune ligérienne, etc.

- Les **pouvoirs publics** n'ont pas les mêmes intérêts selon qu'ils soient nationaux ou locaux,

administratifs ou élus.

Un ensemble de documents d'urbanisme réglementent l'aménagement de la vallée (POS, PLU, SCOT, DTA, PPRi, Plan Loire Grandeur Nature, Natura 2000 Marais de Goulaine...)



La vallée : un espace multifonctionnel

Accès routiers dans la vallée

A partir de 1974 avec la construction du pont de bellevue, des aménagements routiers constants vont animer le secteur du Val : 1981 route vers Cholet, 1992 périphérique sud, 2003 route de la vallée. En 1987, la levée de la Divatte est cédée au Conseil Général et connait dès lors des travaux permanents de consolidation, rénovation.....

La population et les résidences dans la vallée

Dans un contexte périurbain, les résidences et la population augmentent de façon constante depuis les années 60.

Nombre d'habitations :

Population de Saint-Julien (vallée et marais)

En 1968 : 1750 personnes **En 1999 :** 2710 personnes **En 2007 :** 2830 personnes

Le développement des loisirs

La vallée développe des zones de loisirs et détente, et répond ainsi à de nouvelles demandes des habitants, dans les années 70 (plan d'eau du Chêne, Maison des jeunes et de la Culture, port de la Pierre Percée, salles de sport...)

Le Plan d'eau du Chêne était autrefois un marais qui s'étendait sur 39 ha. Lors du remembrement, la collectivité a pris à son compte les terrains du marais à titre d'échange. Afin de valoriser cette étendue, elle décide de l'assécher pour créer un espace de Loisirs.